



Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • Bulletin mensuel d'information



DOSSIER SPECIAL - 41E REUNION DU COMITE CONSULTATIF PERMANENT DE L'ONU CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSAC)

- *Libreville a accueilli la rencontre des experts et la session ministérielle du 23 au 27 novembre*
- *La situation géopolitique dans les onze pays membres passée en revue*
- *Tous les dossiers relatifs à la paix et à la sécurité en Afrique centrale ont été débattus*
- *Les menaces terroristes au cœur des préoccupations*
- *Une stratégie régionale de la lutte contre le terrorisme mise en place et saluée par l'ONU*
- *Des engagements fermes sur la lutte contre le braconnage et la piraterie maritime*
- *La présidence tournante de l'UNSAC confiée au Gabon*
- *La République Centrafricaine choisie pour abriter la 42e réunion dans six mois - Pages 2 - 8*



Lutte contre le terrorisme en Afrique centrale : l'ONU salue l'adoption d'une stratégie régionale



du déploiement.

En dehors de la problématique du terrorisme en général et de Boko Haram en particulier, les participants à la 41^e réunion de l'UNSAAC ont abordé tous les dossiers relatifs à la paix et à la sécurité en Afrique centrale. Deux Déclarations distinctes ont été adoptées pour encourager l'intensification de la lutte contre le braconnage et la piraterie maritime. (pages 4 et 5) La revue géopolitique et sécuritaire présentée par la CEEAC a facilité les discussions sur les aspects politiques des menaces à la stabilité. Ces menaces ont surtout trait à ce que M. Ban Ki-moon a appelé, pour le déplorer, les tensions politiques et les différends de nature constitutionnelle conduisant à des vio-

Le Secrétaire général de l'ONU a exprimé le vœu que le Sommet conjoint de la CEEAC et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur Boko Haram puisse se tenir « dans les plus brefs délais ». Il a précisé que cette rencontre de haut niveau est capitale pour « étudier les moyens d'améliorer la coopération » dans la lutte contre la menace terroriste, y compris dans le cadre de la Force multinationale mixte dont il s'est réjoui du déploiement.

La lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre était à nouveau l'une des principales préoccupations de la 41^e session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAAC). Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a salué « l'engagement actif » des Etats dans le développement d'une stratégie intégrée visant à combattre ces fléaux, conformément aux recommandations de la 33^e rencontre de l'UNSAAC tenue en décembre 2011 à Bangui, en République Centrafricaine (RCA). Dans un message lu lors de la session ministérielle le 26 novembre à Libreville par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily (photo), il a notamment souligné qu'il s'agit d'un « outil important » permettant de définir une « approche commune face à la menace que constitue l'extrémisme violent dans la sous-région ».

La stratégie adoptée dans la capitale gabonaise met l'accent sur quatre piliers fondamentaux : prévenir, protéger, poursuivre et répondre au terrorisme et au trafic des armes légères et de petit calibre (ALPC) en Afrique centrale. Elle prend ainsi en compte les mesures visant à éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme ainsi que celles relatives au renforcement de la capacité des Etats à y faire front de manière collective, efficiente et durable. La stratégie met aussi en relief l'importance du respect des droits de l'homme et de l'état de droit comme bases essentielles de la lutte contre le terrorisme.

Pour marquer leur attachement à ce document inspiré de la stratégie anti-terroriste mondiale des Nations Unies, les participants à la 41^e réunion de l'UNSAAC ont décidé, dans une Déclaration, de garantir sa mise en œuvre. Ils ont aussi pris l'engagement d'en assurer régulièrement le contrôle lors de toutes les prochaines sessions du Comité. Les représentants des onze pays membres estiment que cette obligation est nécessaire, compte tenu des actes criminels de Boko Haram contre deux pays membres du Comité, le Cameroun et le Tchad, ainsi que des risques terroristes auxquels sont exposés les autres Etats membres. Ils ont saisi cette occasion pour renouveler leur soutien aux gouvernements concernés.

Pour sa part, le Secrétaire général des Nations Unies a exprimé le vœu que le Sommet conjoint de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur cette question cruciale puisse se tenir « dans les plus brefs délais ». Il a précisé que cette rencontre de haut niveau est capitale pour « étudier les moyens d'améliorer la coopération » dans la lutte contre la menace terroriste, y compris dans le cadre de la Force multinationale mixte dont il s'est réjoui

La stratégie anti-terroriste est un « outil important » permettant de définir une « approche commune face à la menace que constitue l'extrémisme violent dans la sous-région ».

lences dans certains pays. « J'appelle tous les acteurs concernés à rejeter la violence et à gérer leurs différences d'opinion en période électorale de façon à promouvoir le dialogue et à consolider les acquis démocratiques », a rappelé le Secrétaire général des Nations Unies dans le message lu par le Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Il a par ailleurs réaffirmé que l'ONU aidera les Etats d'Afrique centrale à garantir la tenue d'élections « pacifiques et démocratiques et à renforcer les capacités de la sous-région dans le domaine de la consolidation de la paix ».

Le Général Jean-Marie Michel Mokoko, Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) et Chef de la Mission de l'UA pour la Centrafrique et l'Afrique centrale, a également pris la parole lors de la session ministérielle ainsi que le Secrétaire général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-mi, et le Ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale du Gabon, M. Emmanuel Issoze-Ngondet.

Le Chef de la diplomatie gabonaise assurera la présidence tournante du Comité, dont le Secrétariat est tenu par l'UNOCA. La première vice-présidence a été confiée à la RCA, et la deuxième vice-présidence à Sao Tomé & Príncipe. Le Cameroun occupe le fauteuil de Rapporteur.

La 42^e réunion de l'UNSAAC est prévue à Bangui dans six mois.

Terrorisme : les attentes des pays victimes de Boko Haram



Lors de la réunion des experts, les délégations du Cameroun et du Tchad ont proposé des exposés sur leurs efforts en matière de lutte contre Boko Haram. Elles ont rappelé les mesures prises par leurs gouvernements respectifs pour faire face aux attaques récurrentes de ce groupe terroriste. Le Tchad a insisté sur la nécessité pour la sous-région et la communauté internationale d'apporter l'appui nécessaire aux pays engagés dans cette lutte. Le Cameroun partage ce point de vue. Ses attentes, qui sont aussi celles des autres pays victimes de Boko Haram, sont précises : soutien financier et matériel à l'effort de guerre ; renforcement des capacités dans le cadre de la surveillance des frontières et de la lutte militaire contre les groupes terroristes ; soutien des projets de développement en faveur des populations affectées, y compris les

jeunes, en particulier dans l'Extrême Nord du Cameroun ; appui à la réinsertion des anciens adeptes de Boko Haram ainsi qu'à l'encadrement des réfugiés et des personnes déplacées ; soutien aux initiatives politiques au sein des instances multilatérales, etc.

Investir et s'investir dans la stabilité de la sous-région

Les membres de l'UNOSAC ont félicité le Cameroun et le Tchad pour les efforts consentis dans la lutte contre Boko Haram, et exprimé leur solidarité avec les deux pays. Par ailleurs, ils ont réitéré leur préoccupation par rapport à la menace posée par Boko Haram, et ont insisté sur la nécessité d'investir et de s'investir dans la stabilité de la sous-région. La Déclaration adoptée à Libreville rend compte de cet engagement (Voir texte intégral ci-dessous).

Déclaration de Libreville sur l'adoption et la mise en oeuvre de la stratégie régionale et de son plan d'action de lutte contre le terrorisme et le trafic d'armes légères et de petit calibre en Afrique centrale



Nous, ministres des Affaires étrangères, et chefs de délégations des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, réunis à Libreville, République gabonaise, du 23 au 27 novembre 2015 :

Profondément préoccupés par la recrudescence des actes perpétrés au Cameroun et au Tchad par le groupe terroriste Boko Haram,

aujourd'hui prétendument Etat islamique en Afrique de l'Ouest, et par les risques auxquels sont exposés les autres Etats membres ;

Conscients de la nécessité de faire front ensemble de manière solidaire, efficace et durable contre la menace terroriste en Afrique centrale ;

Rappelant la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies adoptée en 2006 ;

Condamnons avec la plus grande fermeté les attaques récurrentes et meurtrières de cette nébuleuse et celles des autres groupes terroristes identifiés dans la sous-région, notamment l'Armée de résistance du seigneur ;

Réaffirmons notre attachement à la Déclaration des Ministres des Affaires étrangères du Comité consultatif permanent sur les questions de sécurité en Afrique centrale adoptée à Bujumbura, en décembre 2014, en soutien au Cameroun ;

Décidons d'adopter et d'endosser la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et le trafic d'armes légères et de petit calibre en Afrique centrale ainsi que son plan d'action conformément au souhait exprimé lors de la 33e réunion du Comité à Bangui en décembre 2011 ;

Encourageons la CEEAC ainsi que les partenaires internationaux, y compris les Nations Unies, à appuyer la mise en oeuvre de ladite stratégie et son plan d'action ;

Décidons également d'en faire une évaluation régulière lors des réunions du Comité.

Fait à Libreville, le 26 novembre 2015

GOLFE DE GUINEE : LE FONCTIONNEMENT DU CIC AU CENTRE DES PREOCCUPATIONS



Les experts du Secrétariat général de la CEEAC ont été, comme d'habitude, très actifs et productifs lors de la 41e réunion de l'UNSA. Outre la revue géopolitique et sécuritaire, ils ont proposé des exposés sur plusieurs sujets pertinents en rapport avec les préoccupations du Comité. Dans ce chapitre, ils ont, entre autres, fait le point sur la piraterie et la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée. Ils ont notamment insisté sur le fonctionnement de plusieurs structures de coordination, y compris le Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée (CIC) dont le siège est à Yaounde. Leur rapport souligne que l'opérationnalisation du CIC, mis en place suite au Sommet tenu dans la capitale camerounaise en juin 2013, a "accusé beaucoup de retard". La CEEAC précise que la tenue, dans les meilleurs délais, d'une réunion de hauts responsables des différentes régions concernées pourrait relancer le processus de Yaoundé, dont le Code de conduite devient contraignant en 2016.

Les Etats membres du Comité ont réaffirmé leur engagement à mettre en oeuvre toutes les décisions prises et les projets en cours relatifs à la sécurité maritime dans leur espace maritime. Ils ont également évoqué la nécessité de conjuguer leurs efforts pour l'opérationnalisation effective du CIC, compte tenu de l'impact négatif de la piraterie maritime, des vols à main armée et des autres actes illicites commis dans l'espace maritime commun sur le développement durable de ces régions. Une Déclaration a été adoptée pour traduire cette volonté (voir ci-dessous).

Déclaration de Libreville sur l'opérationnalisation du Centre Interrégional de Coordination pour la mise en oeuvre de la stratégie régionale de sûreté et de sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée

Nous, Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale réunis du 23 au 27 novembre 2015 à Libreville, en République gabonaise, à l'occasion de la 41ème réunion ministérielle dudit Comité.

Considérant les initiatives des Communautés Economiques Régionales et de la Commission du Golfe de Guinée (CGG) à savoir le Protocole relatif à la Stratégie de sécurisation des intérêts vitaux en mer des Etats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) adoptée à Kinshasa, le 24 octobre 2009 ; la Stratégie maritime intégrée de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) adoptée à Yamoussoukro, le 29 mars 2014 ; la Stratégie maritime intégrée de la CGG adoptée à Malabo, le 10 août 2013 ;

Rappelant la Résolution 2039 du 29 février 2012 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui exhorte la CEDEAO, la CEEAC, et la CGG à oeuvrer conjointement pour l'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre la piraterie, les vols à main armée et les autres activités illicites commis en mer, en coopération avec l'Union Africaine (UA) ;

Rappelant les décisions issues du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, de la CEDEAO et de la CGG sur la sûreté et la sécurité maritimes du Golfe de Guinée, du 25 juin 2013 à Yaoundé ;

Considérant le Protocole additionnel au Mémorandum d'Entente entre la CEEAC, la CEDEAO et la CGG

sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'ouest portant sur l'organisation et le fonctionnement du Centre Interrégional de Coordination (CIC) de mise en oeuvre de la Stratégie régionale de sécurisation des intérêts en mer des Etats concernés, adopté le 5 juin 2014 à Yaoundé ;

Conscients de l'impact négatif de la piraterie maritime, les vols à main armée et les autres actes illicites commis dans l'espace maritime commun **sur le développement durable de ces régions ;**

Réaffirmant le rôle central du CIC dans la mise en oeuvre de la stratégie régionale de lutte contre la piraterie et les actes illicites commis dans l'espace maritime de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'ouest ;

Saluant les efforts entrepris par le Gouvernement de la République du Cameroun ainsi que l'appui des partenaires techniques et financiers pour la mise en place et le fonctionnement du CIC ;

Désireux de conjuguer leurs efforts pour l'opérationnalisation du CIC ;

Déclarons ce qui suit :

Nous nous engageons sans réserve à tout mettre en oeuvre par la mobilisation des moyens opérationnels adéquats tant financiers, humains que logistiques en vue du déploiement optimal le plus rapidement possible du CIC ;

Exhortons les Etats membres à soutenir la CEEAC dans le processus de mise en oeuvre de la straté-



gie régionale de lutte contre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée et du déploiement effectif du CIC ;

Demandons à la CEEAC de :

- poursuivre la mise en oeuvre et l'opérationnalisation des mécanismes de coordination mettant aux différents acteurs (CIC, CRESMAC, CMC, COM) d'agir efficacement contre toutes les menaces maritimes ;

- de renforcer la coopération avec la CEDEAO et la CGG en vue d'une meilleure synergie d'actions ;

- de continuer le lobbying auprès des partenaires internationaux pour l'appui au CIC et de toutes les initiatives inhérentes à la mise en oeuvre de cette coopération régionale ;

Demandons aux Nations Unies, d'apporter leur soutien à l'opérationnalité effective du CIC ;

Prenons acte de la proposition du Cameroun d'organiser et d'abriter, en liaison avec la CEEAC, la réunion annuelle des hauts responsables du CIC du 12 au 14 janvier 2016 à Yaoundé ;

Restons saisis de la question et demandons à la CEEAC de nous faire le point lors de la 42ème réunion ministérielle du Comité consultatif.

Fait à Libreville, le 26 nov. 2015

" Nous nous engageons sans réserve à tout mettre en oeuvre [...] en vue du déploiement optimal le plus rapidement possible du CIC "



Des propositions pour mieux coordonner la lutte contre le braconnage

La lutte contre le braconnage et le trafic illicite des espèces de la faune et de la flore était l'une des questions essentielles débattues lors de la 41^{ème} réunion de l'UNSA. La délégation du Gabon (photos) a fixé le décor à travers un exposé qui a permis d'apprécier ses efforts dans ce domaine. Elle a notamment rappelé son engagement (avec l'Allemagne), qui a abouti à l'adoption le 30 juillet 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution intitulée : « Lutte contre le trafic des espèces sauvages ». Celle-ci reconnaît que ce phénomène est une forme de criminalité transnationale organisée et représente ainsi une menace à la stabilité de nombreux pays. Elle invite les Etats membres, particulièrement les pays d'origine, de transit et de destination, à une coopération et une coordination internationales plus accrues. La résolution met également l'accent sur la nécessité de prendre des mesures efficaces pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite d'espèces de faune et flore et des produits qui en sont issus.

Renforcer les législations nationales

A cet égard, le Gabon a fait plusieurs propositions : renforcer les législations nationales en matière de prévention, d'enquêtes et de poursuites judiciaires; ériger le trafic illicite et le braconnage en infraction grave dès lors qu'y participent des groupes criminels organisés; harmoniser les réglementations judiciaires, légales et administratives des Etats membres de la sous-région, afin de faciliter les échanges d'informations et les poursuites pénales en la matière; créer en Afrique centrale des unités spéciales conjointes de lutte contre ce trafic; organiser des ateliers sous-régionaux sur la mise en oeuvre des recommandations de la résolution avec le concours de la CEEAC, de l'UNOCA et de la société civile; mener des campagnes régulières de sensibilisation à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale sur les risques liés à l'offre, au transit et à la demande des produits illicites provenant des espèces sauvages; organiser une réunion ministérielle de la CEEAC préparatoire d'un sommet extraordinaire qui traduirait la volonté



politique des Etats de la sous-région à combattre ensemble ce fléau.

Lors des échanges, plusieurs délégations, dont celles du Tchad, du Cameroun et du Congo, ont évoqué l'expérience de leur pays respectif et donné leurs points de vue sur les mesures à prendre pour faire face à ce fléau. Le Congo a notamment rappelé que le continent africain s'était doté d'une stratégie en la matière suite à la « Conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage d'Afrique », qui s'est tenue à Brazzaville du 27 au 30 avril 2015. Il a plaidé pour la mise en oeuvre coordonnée de ladite stratégie ainsi que de la résolution de l'ONU détaillée par le Gabon. Une Déclaration a été adoptée sur ce phénomène (voir ci-dessous).

Déclaration de Libreville sur la lutte contre le braconnage en Afrique centrale

Nous, Ministres des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale réunis du 23 au 27 novembre 2015 à Libreville, en République Gabonaise, à l'occasion de la 41^{ème} réunion ministérielle dudit Comité :

Préoccupés par l'ampleur du braconnage et du commerce illicite d'espèces sauvages et par ses conséquences néfastes sur l'environnement, l'économie et la sécurité ;

Gravement préoccupés par la menace d'extinction, du fait du braconnage, des espèces protégées de la faune et de la flore ;

Considérant la stratégie africaine de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages d'Afrique de juin 2015 ;

Considérant le traité relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale ;

Considérant l'Accord de coopération relatif à la mise en place du tri-national de la sangha, contractés entre les Gouvernements de la République du Cameroun, de la République centrafricaine et de la République du Congo ;

Considérant l'Accord de Coopération entre les Gouvernements de la République du Cameroun, la République du Congo et la République gabonaise relatif à la mise en place de la Tri-

nationale Dja - Odzala - Minkébé (TRIDOM) du 4 février 2005 ;

Prenant en compte la résolution A/RES/69/314 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 30 juillet 2015 sur la « Lutte contre le trafic d'espèces sauvages » ;

Prenant en compte le Plan d'Extrême Urgence pour la Lutte Anti Braconnage (PEXULAB) adopté le 23 mars 2013 à Yaoundé lors de la réunion d'urgence des Ministres de la CEEAC en charge des Affaires Etrangères et de la Coopération, de l'Intégration, de la Défense et de la Sécurité et de la Protection de la Faune ;

Nous félicitant de l'existence d'instruments juridiques régionaux, notamment le Protocole Relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) de la CEEAC, le Pacte de Non Aggression de la CEEAC, la Convention en matière de Coopération et d'Entraide Judiciaires entre les Etats membres de la CEEAC et la Convention d'Assistance Mutuelle, qui définissent un cadre régional de coopération en matière de paix et sécurité ;

Nous félicitant également de l'adoption, le 30 juillet 2015, par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une résolution historique sur le braconnage et le trafic illicite des espèces sauvages ;

Conscients de la nécessité de mettre en place des mécanismes régionaux dédiés spécifiquement à la lutte contre

la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, qui seraient également chargés d'élaborer une stratégie et une politique de poursuite pénale et d'application de la loi en la matière, dans les Etats membres respectifs ;

Condamnant le trafic des espèces protégées qui constitue une menace sérieuse pour la sécurité des Etats ;

Déclarons ce qui suit :

Nous nous engageons sans réserve à unir nos efforts pour combattre le braconnage dans notre sous-région ;

Recommandons la mobilisation de tous les Etats membres pour une synergie d'actions en vue de combattre efficacement le braconnage ;

Appelons le renforcement de la coopération au niveau bilatéral et régional pour faciliter l'échange des informations relatives aux mouvements des braconniers pour mieux coordonner la riposte ;

“ Nous nous engageons sans réserve à unir nos efforts pour combattre le braconnage dans notre sous-région ”

Exhortons les Etats membres ainsi que les partenaires à redynamiser

l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage d'Afrique (OCFSA), pour mieux l'outiller et l'amener à jouer pleinement son rôle dans la lutte anti-braconnage ;

Appelons la communauté internationale à appuyer la redynamisation de l'OCFSA ;

Appelons la communauté internationale ainsi que les partenaires techniques et financiers, à mobiliser et mettre à disposition les fonds complémentaires à ceux des Etats, destinés à soutenir la CEEAC et ses pays membres engagés dans la mise en oeuvre du PEXULAB ;

Restons saisis de la question et demandons à la CEEAC de nous faire le point lors de la 42^{ème} réunion ministérielle du Comité consultatif ;

Demandons à la communauté internationale d'accroître son soutien financier, matériel et technique aux Etats de la sous-région en vue de renforcer leurs capacités dans lutte contre ce fléau ;

Demandons au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) d'intégrer cette question dans le cadre de son rapport biennuel au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Fait à Libreville, le 26 nov. 2015

L'EVENEMENT EN QUELQUES IMAGES : TOUS LES ETATS MEMBRES ETAIENT AU RENDEZ-VOUS DE LIBREVILLE



Participation remarquable des organisations ayant le statut d'observateur au Comité

En dehors des Etats membres (Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad) et du personnel du Secrétariat, plusieurs entités onusiennes ont participé aux travaux de la 41e réunion de l'UNOSAC en qualité d'observateurs : le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), le

Bureau de l'Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime organisé (UNODC) et la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA).

Les représentants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de l'Union africaine (UA) étaient également présents en qualité d'observateurs.



SECRETARIAT : TOUS LES SERVICES DE L'UNOCA ONT ETE MOBILISES



Comme lors des éditions précédentes, le Secrétariat du Comité a été assuré par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Tous les services ont été mobilisés : Administration générale (Service d'Appui à la mission), Section politique, Unité de l'Information publique, etc. Ils ont été soutenus dans leur travail par plusieurs fonctionnaires gabonais, dont des responsables du Ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale. Leur dynamisme et leur professionnalisme ont été remarquables.

La collaboration étroite entre l'UNOCA et le pays hôte a permis aux participants d'avoir tous les documents/dossiers en temps réel et de délibérer dans des bonnes conditions.



L'Appui de la Division Afrique II du Département des Affaires politiques de l'ONU

La contribution de la Division Afrique II du Département des Affaires politiques des Nations Unies a été très utile dans l'accomplissement des tâches du Secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSA). Elle (Division Afrique II) était représentée à Libreville par Qais Sultan (à gauche sur la photo), Conseiller politique, qui a récemment rejoint l'équipe spécialement chargée des questions relatives à l'Afrique centrale.

Avant de rentrer à New York, Qais a mis à profit son séjour au Gabon pour renforcer les relations professionnelles avec les collègues de l'UNOCA et des partenaires, en particulier ceux intervenant sur les dossiers de la sous-région. Rendez vous avec DPA à Bangui dans six mois...



CONSEIL NATIONAL DE LA DEMOCRATIE - DIALOGUE INCLUSIF AU GABON : LA COMMISSION MAYILA SOLLICITE LE SOUTIEN DE L'UNOCA



Le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA a reçu le 26 novembre une délégation du Conseil national de la démocratie (CND) du Gabon. Celle-ci était conduite par Maître Louis-Gaston Mayila, président de la Commission ad-hoc chargée de préparer le dialogue national inclusif que revendiquent plusieurs Gabonais. Cette plateforme, qui devrait rassembler toutes les composantes de la vie socio-politique, discutera essentiellement des questions liées à la gouvernance du pays. Quelques aspects avaient été évoqués lors de la deuxième session plénière du CND qui a eu lieu du 29 octobre au 6 novembre 2015 à Libreville : limitation du mandat présidentiel, scrutin uninominal à deux

tours, retour à la fonction de Vice-président de la République, etc.

Certains partis de l'opposition sont désormais prêts à participer à ce dialogue au sein du CND, mais pas sous sa forme actuelle. La Commission Mayila souhaiterait que les Nations Unies apportent leur contribution à sa tenue effective ainsi que sa réussite. M. Abdoulaye Bathily a réaffirmé la disponibilité de l'UNOCA à continuer à travailler avec toutes les parties prenantes concernées pour consolider la paix et la sécurité au Gabon avant, pendant et après les échéances électorales de 2016.

M. Abdoulaye Bathily à Durban : s'occuper des conflits dès leurs origines pour limiter les dégâts

Du 16 au 17 novembre, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU/ Chef de l'UNOCA a participé à un atelier organisé à Durban (Afrique du Sud) par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Centre africain pour la résolution constructive des différends (ACCORD), et portant sur le renforcement de la portée du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Dans son discours de circonstance, M. Abdoulaye Bathily a mis l'accent sur l'importance de la prévention, en regrettant qu'elle soit « le parent pauvre » dans les processus de maintien et de consolidation de la paix. « D'habitude, lorsque les conflits sont en gestation dans les différents pays, la communauté internationale et même quelques fois les acteurs sur le terrain, accordent très peu d'intérêt à ces prémices, à ces signaux, à ces alarmes qui sont lancés », a-t-il indiqué. « Si on s'occupe des conflits dès leurs origines, on peut limiter considérablement les dégâts », a-t-il précisé, expliquant que cela éviterait « d'attendre que le conflit éclate, qu'il y ait des centaines ou des milliers de morts, des destructions matérielles pour [...] venir avec les missions de maintien de la paix avec de gros moyens financiers, matériels ».

« Vaut mieux prévenir que guérir ».

A la lumière de ces développements, le



Les casques bleus de l'ONU jouent un rôle crucial dans la consolidation de la paix. © UNOCA/Norbert N. Ouendji

Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a rappelé qu'il « vaut mieux prévenir que guérir ». Il a aussi plaidé pour que le Fonds pour la consolidation de la paix soit « doté de moyens suffisants pour permettre aux acteurs sur le terrain de travailler ensemble et avec ceux qui sont à l'origine de ces conflits, pour épargner des vies humaines, éviter la des-

truction économique et le déchirement du tissu social ».

La rencontre de Durban a regroupé une cinquantaine d'invités venus de seize pays. Elle a permis aux participants de partager leurs expériences sur les différents sujets abordés.

UA : M. Bathily à la sixième retraite des Envoyés spéciaux des Nations Unies et des médiateurs africains

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a pris part à la 6^{ème} retraite des Envoyés spéciaux des Nations Unies et des médiateurs africains tenue à Windhoek, en Namibie, du 20 au 22 octobre 2015. Organisée par l'Union africaine (UA) en partenariat avec le gouvernement namibien, le Centre africain pour la résolution constructive des différends (ACCORD) et l'Institut pour les études sur la paix et la sécurité de l'université d'Addis-Abeba (IPSS), la rencontre était placée sous le thème : « terrorisme, médiation et groupes armés ».

Axée sur la paix et la sécurité en Afrique, cette 6^{ème} retraite a permis de renforcer la coordination et la collaboration entre l'UA et d'autres acteurs tels que l'ONU, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), les Communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux engagés dans la prévention et la résolution pacifique des conflits en Afrique.

La cérémonie officielle a été ouverte par la Vice-Première ministre namibienne, Ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale, Madame Netumbo Nandi-Ndaiwah, représentant le chef de l'Etat.

Elections en RCA : l'ONU réitère son soutien aux autorités de transition



Bambari , 10 septembre 2015 - Cette ville située à 370 km de Bangui fait partie de celles qui retiendront l'attention lors des scrutins de décembre 2015 © UNOCA/Norbert N. Ouendji

Un Sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est tenu à Libreville le 25 novembre. La crise en République Centrafricaine (RCA) était la principale question à l'ordre du jour, même si d'autres sujets relatifs la situation politique et sécuritaire dans la sous-région ont été évoqués. Le Sommet a décidé du prolongement technique de la Transition jusqu'au 31 mars 2016 compte tenu du nouveau calendrier électoral, notamment la présidentielle et les législatives prévues le 27 décembre.

Le Secrétaire général de l'ONU a estimé qu'au regard des enjeux, ce réajustement était vital pour mieux organiser ces scrutins. « Les Nations Unies ne ménageront aucun effort pour aider les autorités de transition à créer un environnement propice à la tenue des élections », a-t-il rassuré dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily. Dans cet esprit, M. Ban Ki-moon a demandé aux Chefs du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et de la Mission multidimensionnelle intégrée de l'ONU pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) de travailler étroitement avec toutes les parties prenantes.

Faciliter le vote des réfugiés centrafricains

« Même si les prochaines élections ne permettront pas de résoudre les causes profondes du conflit, elles mettront en place des responsables redevables à ceux qui les ont élus », a expliqué le Secrétaire général des Nations Unies, plaidant fortement pour que les mesures idoines soient prises pour faciliter le vote ou la participation effective des réfugiés centrafricains aux élections. Il a aussi exhorté les uns et les autres, « à l'intérieur comme à l'extérieur de la République centrafricaine, à contrecarrer toute tentative visant à perturber la transition et à traduire en justice ceux qui utilisent la violence pour servir ses propres intérêts ». Dans cette perspective, la CEEAC a souligné

la nécessité de muscler davantage les moyens de la MINUSCA. « Nous réitérons notre soutien au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine, Parfait Onanga-Anyanga, afin que le Conseil de sécurité dote la MINUSCA de tous les moyens dont elle a besoin et, si nécessaire, renforcer son mandat, pour lui permettre de remplir plus effectivement sa complexe mission dans un environnement volatile », a déclaré M. Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la CEEAC, Chef de l'Etat gabonais. Il a également fait observer que « de nouvelles opportunités s'offrent à la classe politique centrafricaine pour que des élections libres, justes et transparentes se tiennent dans un climat apaisé ». A cet égard, M. Ali Bongo

Ondimba a noté que tous les détails doivent être pris en compte, en particulier l'urgence de boucler le déficit financier du budget électoral estimé à 3,6 millions de dollars.

Le président du Congo, Denis Sassou Nguesso, médiateur de la CEEAC dans la crise centrafricaine, ainsi que le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition centrafricain, Mahamat Kamoun, ont participé au sommet extraordinaire de Libreville. Tous les autres pays membres étaient représentés au niveau ministériel ou parlementaire (Angola, Burundi, Cameroun, RD Congo, Guinée Equatoriale, Rwanda, São Tomé et Príncipe et Tchad). Côté onusien, en dehors de M. Bathily (UNOCA), M. Parfait Onanga-Anyanga (MINUSCA) y ont pris part.



Le Secrétaire général Ban Ki-moon, Photo ONU/Mark Garten

« Les Nations Unies ne ménageront aucun effort pour aider les autorités de transition à créer un environnement propice à la tenue des élections »

Lutte contre la LRA : mission conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine en RDC

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, et l'Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour l'Armée de résistance du seigneur (LRA), le Lieutenant Général (à la retraite) Jackson Kiprono Tuwei, ont effectué une visite conjointe en République démocratique du Congo (RDC) du 18 au 19 novembre. A Kinshasa, ils ont eu des entretiens avec le Ministre de la Défense, le Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères, le Chargé d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis ainsi qu'avec des dirigeants de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO).

Après cette étape essentiellement politique et diplomatique, le Chef de l'UNOCA et l'Envoyé spécial de l'UA ont mis le cap sur Dungu, au nord-est de la RDC. Ils y ont eu des échanges avec le contingent des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) opérant sous l'autorité de la Force régionale d'intervention (FRI) de l'UA chargée de lutter contre la LRA ainsi qu'avec les commandants des forces spéciales américaines et du bataillon de la MONUSCO qui soutiennent ledit contingent. Ils ont remercié le gouvernement congolais pour son appui et l'ont encouragé à le renforcer davantage pour permettre aux FARDC et à leurs partenaires de continuer à obtenir des résultats dans le cadre de la lutte contre la LRA et d'autres forces négatives actives à l'Est de la RDC. A cet égard, M. Abdoulaye Bathily et le Lieutenant Général Jackson Kiprono Tuwei ont salué la reprise de la coopération étroite entre la MONUSCO et les FARDC.

Ils ont aussi plaidé pour que les autorités compétentes accordent une attention accrue à la protection de la faune, en particulier celle du parc national de la Garamba où on signale régulièrement des actes de braconnage. Cette activité illégale est en effet considérée comme une source essentielle de revenus pour la LRA, qui profite de la porosité des frontières et de l'absence de l'autorité de l'Etat dans les zones reculées pour survivre.

Mise en œuvre de la stratégie anti-LRA

Le Représentant spécial du Secrétaire général



pour l'Afrique centrale et l'Envoyé spécial de l'UA pour la LRA ont convenu d'entreprendre une autre visite conjointe en République centrafricaine (zones affectées par la LRA) au deuxième trimestre 2016. A l'instar de celle effectuée en RDC, elle entrera dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale des Nations Unies de lutte contre la LRA adoptée en juin 2012, qui comprend l'opérationnalisation de l'Initiative de coopération régionale de l'UA pour l'élimination de la LRA (ICR-LRA). Le Conseil de sécurité de l'ONU avait donné mandat à l'UNOCA pour coordonner

L'ONU et l'UA ont remercié le gouvernement congolais pour son appui à la Force régionale d'intervention (FRI) chargée de lutter contre la LRA et l'ont encouragé à le renforcer davantage pour permettre aux FARDC et à leurs partenaires de continuer à obtenir des résultats dans le cadre des actions visant à éliminer les forces négatives opérant à l'Est de la République démocratique du Congo.

ner la mise en œuvre de ladite stratégie.



GOLFE DE GUINEE : LE CONSEILLER MILITAIRE DE L'UNOCA ÉTAIT A LA REUNION DU GROUPE G7++ A ABIDJAN

Le Colonel Mbodji, Conseiller militaire/UNOCA, a pris part à la réunion du Groupe du G7++ des amis du Golfe de Guinée qui a eu lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 24 au 26 novembre 2015. Cette rencontre a permis d'évaluer la mise en œuvre des recommandations du Sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes tenu à Yaoundé en juin 2013. Les participants ont aussi évoqué l'importance du partage d'informations et des mécanismes d'alerte sur les questions relatives à la piraterie maritime ainsi que celle de la coopération judiciaire et de la lutte contre l'impunité pour les contrevenants en mer, etc.

Deux réunions de suivi sont programmées en 2016 : l'une au Cameroun et l'autre dans un pays à désigner.

Karna Soro : le Chef de la Section politique est arrivé à Libreville le 14 octobre



M. Karna Soro, de nationalité ivoirienne, a rejoint l'UNOCA le 14 octobre 2015 comme Chef de la Section politique, poste précédemment occupé pendant trois mois par Mme Edith Oyulu, Conseillère politique principale. Socio-anthropologue politique de formation, il apporte avec lui une expérience de terrain aussi variée que riche acquise dans plusieurs pays - et dans tous les cinq continents. Auparavant, M. Soro a occupé pendant plus d'une décennie diverses fonctions stratégiques tant au sein d'organisations internationales (Comité international de la Croix rouge, Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge, Programme des Nations Unies pour le développement) que gouvernementales (Cabinets de la Présidence de la République et du Premier Ministre en Côte d'Ivoire).

Plus précisément, outre la Côte d'Ivoire, M. Soro a travaillé, entre autres, en Ethiopie, en Tanzanie, en Ouganda, au Sri-Lanka, en Iraq,

au Soudan du Sud, au Rwanda et en Colombie, où il a exercé dans trois principaux domaines : gestion des questions politiques (analyse politique, relations internationales, médiation, prévention et résolution des conflits), gestion des programmes humanitaires (assistance, protection, droit humanitaire International, reconstruction post-conflit) et gestion des questions stratégiques (planification et veille stratégique, analyse et prospective géostratégique, gestion de crise, coordination civilo-militaire, désarmement et démobilisation).

L'UNOCA n'est pas le premier contact de M. Soro avec les Nations Unies. Il a été en effet Consultant/Conseiller régional (Afrique centrale) Paix et Développement pour le PNUD. La crise centrafricaine et les activités du groupe terroriste Boko Haram font partie des dossiers sur lesquels il avait travaillé. Il prolonge ce travail titanesque à l'UNOCA où, comme le veut la tradition, les collègues lui ont souhaité la bienvenue au cours d'une cérémonie conviviale.

Le retour de Mme Anta Gamby

Mme Anta Gamby est de retour parmi nous - en provenance du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) : après une première mission entre juillet et août 2014, elle est de nouveau à Libreville depuis le 15 octobre 2015. Elle occupe le poste d'Assistante administrative du Chef de Cabinet de l'UNOCA, suite au départ de Mme Vivian Seddoh à la MINUSCA.

C'est une fonction dont cette sénégalaise toujours souriante et de bonne humeur a une parfaite maîtrise. Elle a une expérience d'au moins 12 ans dans ce domaine. Elle est en effet entrée à l'UNOWA en 2003 et a essentiellement travaillé comme Assistante administrative au sein de la Section politique. On est ensemble !





Bernard Tshamala : Assistant administratif au Bureau du Chef d'appui à la mission

Depuis le 1^{er} octobre 2015, Bernard Tshamala assume les fonctions d'Assistant administratif au Bureau du Chef d'Appui à la Mission, communément appelé CMS (Chief of Mission Support). Avant de rejoindre l'UNOCA, ce jeune et dynamique fonctionnaire international originaire de la République démocratique du Congo (RDC), était en service à la Mission des Nations Unies au Libéria (UNMIL). Pendant une dizaine d'années, il y a travaillé essentiellement dans le domaine des finances, d'abord au Service du Génie civil, puis aux Transports et ensuite à la Sécurité.

Bernard, qui jouit d'une expérience de 14 ans à l'ONU, a commencé sa carrière à Kinshasa, notamment au sein de la Mission des Nations Unies au Congo (MONUC) où il a accompli diverses tâches (logistique, budget, etc.). Il a la lourde responsabilité de remplacer Mme Oufa (en congé de longue durée), dont le professionnalisme et la rigueur dans le suivi des dossiers ont marqué les esprits.

Nous souhaitons à Bernard un bon retour en Afrique centrale et un agréable séjour parmi nous à Libreville.



UNOCA

BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE

- LE TERRORISME EST UN CRIME. LES NATIONS UNIES ACCOMPAGNENT LES ETATS ET LES ORGANISATIONS REGIONALES DANS LA LUTTE CONTRE CETTE BARBARIE INJUSTIFIABLE
- L'UNOCA RESTE PARTICULIEREMENT MOBILISE AUX COTES DE SES PARTENAIRES POUR METTRE FIN A LA MENACE QUE CONSTITUE BOKO HARAM POUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE

Amadou Tidiane Dabo : une retraite méritée après de longues années au service de l'ONU



Après avoir servi pendant plusieurs années au sein du système des Nations Unies, et notamment au Gabon comme Responsable de la sécurité, le Colonel Amadou Tidiane Dabo (en boubou sur la photo) a fait valoir ses droits à la retraite. L'UNOCA a saisi cette occasion pour organiser un cocktail à son l'honneur, le vendredi 30 octobre, dans la salle de conférences, en présence de plusieurs membres de la famille onusienne du Pont de Guegue.

Satisfaction

La cérémonie, riche en émotions, a été marquée par plusieurs interventions au cours desquelles les uns et les autres ont tenu à évoquer les valeurs humaines et professionnelles dont le colonel a fait preuve durant sa carrière. Mme Flore Lena Benga, Responsable de la communication du PNUD, a rappelé les conseils précieux de ce sage dont elle "se souviendra toujours". M. Oumar Tiello, Chargé de la Coordination au Bureau de la Coordinatrice résidente, a mis

l'accent sur la longue expérience que l'intéressé a mis à profit pour garantir la sécurité des biens et des personnels onusiens au Gabon. M. Karna Soro, Chef de la Section politique de l'UNOCA, est allé dans le même sens en magnifiant le savoir-être et surtout le savoir-faire de Dabo. M. Norbert Ouendji, Responsable de l'Unité de l'Information publique de l'UNOCA a, pour sa part, souligné l'intensité et la densité de la culture de ce collègue loquace qui s'exprimait facilement sur presque tous les sujets.

Prenant la parole à son tour, le Colonel Dabo a dit toute sa satisfaction d'avoir exercé dans un pays qui, pourtant, ne faisait pas partie de ses premiers choix. Il a reconnu avoir eu de bons rapports avec tout le staff onusien ainsi qu'avec les partenaires professionnels. C'est d'ailleurs pourquoi il a annoncé que les portes de son domicile à Dakar (Sénégal) sont grandement ouvertes à tous ceux et celles qui y seront de passage..

Une photo de famille a ponctué l'évènement, qui s'est prolongé par une démonstration de pas de danse.

Bienvenue à Giulio Galante



La cérémonie du 30 octobre a eu lieu en présence M. Giulio Galante, nouveau Conseiller en Sécurité du Système de l'ONU. Nous lui souhaitons bon séjour et excellente réussite dans sa mission au Gabon.

Oumar Tiello : fin de mission pour un professionnel aguerri, dynamique et dévoué

Arrivé au terme de son contrat, Oumar Tiello, Chargé de la Coordination au Bureau de la Coordinatrice du Système des Nations Unies au Gabon depuis 2002, a quitté le système des Nations Unies fin novembre 2015. Tous les collègues qu'il a côtoyés pendant ces 13 années de service gardent de lui le souvenir d'un professionnel aguerri, dynamique et dévoué. La cérémonie d'au revoir organisée le 27 novembre (en présence de l'UNOCA) a permis de



mettre en relief ces valeurs humaines et morales ainsi que son expérience riche et variée. Solidaire, attentif et attentionné, Oumar maîtrisait en effet tous ses dossiers. Son implication dans les activités de l'ONU facilitait leur réussite, d'autant plus qu'il était une sorte de mémoire institutionnelle pour bon nombre de collègues. Il a aussi joué un rôle crucial dans le fonctionnement du Groupe de Communication des Nations Unies.

Dans la vie de tous les jours, Oumar, qui a déposé ses valises au Canada il y a quelques jours, était un collègue simple. Son sourire permanent trahissait ou dévoilait son humilité ainsi que ses qualités sociales. Ceux qui l'ont côtoyé pendant plusieurs années au travail et sur les terrains de football, y compris lors des Tournois de la Paix organisés par l'UNOCA, le confirment. « Il était un employé modèle du système des Nations Unies », résume Madame Marie-Evelyn Petrus Barry, Coordinatrice du système des Nations Unies au Gabon. Nous lui souhaitons bon vent !

UNE PHRASE AU COEUR DU MANDAT DE L'UNOCA



« La nébuleuse terroriste Boko Haram, véritable menace pour la sous-région, est passée à l'extrême barbarie en se servant des femmes et des enfants pour commettre des attentats suicides. De même, les forces négatives telles que Al Shaabab, la LRA, Al Qaida perpétuent des massacres et des enlèvements. Pendant ce temps, des groupes armés, notamment dans l'Est du Congo, massacrent les populations civiles.

Ces situations dramatiques nous exigent d'établir les conditions appro-

priées, à la fois pour une riposte et une réponse globale, concertée et définitive en vue d'éradiquer le terrorisme en Afrique centrale. En effet, notre stratégie contre cette menace doit être holistique, globale du fait de son caractère asymétrique »

Extrait du discours de M. Emmanuel Issoze-Ngondet, Ministre d'Etat gabonais chargé des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale lors de la 41^e réunion de l'UNSAC, Libreville, 26 novembre 2015.

L'ACTUALITE EN UN CHIFFRE | 2 MILLIONS D'ELECTEURS EN RCA

2 millions - Près de deux millions « d'électeurs potentiels se sont inscrits spontanément sur les listes électorales » en vue du référendum constitutionnel (13 décembre) puis des législatives et la présidentielle du 27 décembre (premier tour) en RCA. Cette information a été donnée le 26 novembre par le Général Jean-Marie Michel Mokoko, Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) et Chef de la Mission de l'UA pour la Centrafrique et l'Afrique centrale. L'enregistrement des candidatures démontre « à suffisance que le peuple centrafricain veut mettre un terme à [la] période de transition », a-t-il précisé dans une allocution lors de la cérémonie d'ouverture de la 41^e session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le 26 novembre à Libreville.

ARRET SUR IMAGE



Des cadres du Ministère gabonais des Affaires étrangères multipliaient des concertations pendant la 41^e réunion de l'UNSAC. © UNOCA/Norbert N. Ouendji